

La lettre énergée

Syndicat Départemental d'Energies de la Manche

Le mot de la Présidente



Nadège Besnier, Présidente du SDEM50

Merci pour vos réactions et encouragements après la publication de la Lettre Énergie n°1. En septembre, plusieurs élus m'ont accompagnée au congrès de la FNCCR à Montpellier et vous avez été nombreux à répondre présents à notre invitation au salon des Maires à Paris fin novembre. Les rencontres faites sur place permettent de se tenir informés des évolutions qui sont nombreuses dans notre secteur d'activité. La proximité avec nos adhérents est primordiale. Les inaugurations de travaux sont aussi autant d'occasions de rencontrer et d'être à l'écoute des élus sur le terrain.

Dès à présent, je vous invite à vous rendre sur notre site Internet afin de découvrir le rapport d'activité 2012.

Bonne lecture à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

→ Communication



Peut-être les avez-vous déjà remarqués sur le bord d'une route lors de travaux d'électrification... Les nouveaux panneaux de chantiers du SDEM50 sont arrivés! Mis en forme selon la nouvelle charte graphique du syndicat, ces panneaux sont colorés et visibles de loin. Légers et pratiques, ils peuvent intégrer les arrêtés des travaux, désormais obligatoires.

Arrêt sur image

Inauguration des travaux d'effacement du hameau Duneville et de la rue Ratelée à Créances le 9 septembre dernier, sous un grand soleil, en présence du Maire Henri Lemoigne, de la présidente du SDEM50 Nadège Besnier, de Michel Challe, viceprésident et des techniciens ayant contribué à cette réalisation.



→ Rapport d'activité 2012

Le rapport d'activité 2012 du SDEM50 est désormais disponible sur le site Internet sdem50.fr, rubrique « documentations ». Il retrace un an de travail du syndicat et vous propose l'ensemble des chiffres clés de l'année 2012, un bilan des travaux réalisés, une présentation du syndicat, des éléments financiers...

Congrès FNCCR



Du 17 au 19 septembre à Montpellier, la Présidente et les vice-présidents du SDEM50 ont participé au 35e congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies. À cette occasion, plus de 1 500 participants ont assisté aux 40 tables rondes et 47 conférences organisées par la FNCCR sur le thème des services publics de l'énergie et des communications électroniques mais aussi de l'eau, de l'assainissement et de la valorisation des déchets. Ce congrès a été l'occasion pour les représentants du SDEM50 de participer à de nombreux débats et d'entendre des personnalités telles que Michèle BELLON présidente du directoire d'ERDF, Henri PROGLIO PDG d'EDF, Stéphane RICHARD PDG de Orange et aussi de rencontrer de nombreux élus d'autres syndicats d'énergie.

Quand la facture d'électricité arrive, pas facile de s'y retrouver parmi tous ces chiffres. Afin de mieux comprendre comment votre facture est constituée, voici les points à ne pas manquer lors

La contribution au service public de l'électricité

de sa lecture.

C'est une taxe fixée par le gouvernement qui vise à compenser plusieurs points : le tarif de première nécessité pour les personnes en situation de précarité, les surcoûts pour les zones non reliées au continent, ainsi que la politique de développement des énergies renouvelables.

Taxes départementale et communale sur la consommation finale d'électricité

Ces taxes remplacent les taxes locales sur l'électricité (TLE). Elles sont calculées sur la totalité des consommations. Depuis 2012, le SDEM50 perçoit la TCFE au titre de sa compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour les communes membres du syndicat dont la population est inférieure ou égale à 2 000 habitants ou dans lesquelles la taxe était auparavant perçue par un syndicat intercommunal.

\rightarrow

Comprendre sa facture d'électricité

Document à conserver 10 ans Facture du 17/10/2013 Souscrit depuis le : 05/11/2009 Référence de votre contrat Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 12kVA : Prix réglementés Ancienne référence : 025160454415708 Code Imputation: F10:Autre Réf. Acheminement Electricité : Évolution de votre consommation en kWh Données comptage Identifiant de comptage : 139 Coefficient de lecture : 100 Type de compteur : Compteur Bleu Electronique Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12,0 Index de fin de période relevés (en gras) ou estimés en kWh Période Index de début Index de fin 97774 le 18/06/2013 99288 le 19/08/2013 Prochain relevé vers le 16/04/2014 Consommation d'après index de fin mesurés Auto-relève permise du Consommation d'après index de fin estimés 07/12/2013 au 16/12/2013 férente de Electricité : consommations et abonnements Quantité Prix unitaire Montant HT (€) Abonnement du 01/04/2013 au 31/07/2013 13,43 €/mois 53.72 5,50 Abonnement du 01/08/2013 au 30/09/2013 du 15/08/2009 au 14/08/2010 13.84 €/mois 27.68 5.50 Régularisation de l'abonnement -6,48 5,50 Electricité Période unique du 23/04/2013 au 31/07/2013 2 610 kWh 8.460 c€/kWh 220.81 Electricité Période unique du 01/08/2013 au 15/10/2013 2 589 kWh 8,900 c€/kWh 230,42 526,15 Total Electricité: consommations et abonnements (HT) Total consommations facturées 5 199 kWh Part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau 50.62 € Part variable de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau 168,00 € Montant (€) Taxes et contributions Assiette 20,74 Contribution au Service Public de l'Electricité du 23/04/2013 au 17/06/2013 1 536 kWh 1.350 c€/kWh Contribution au Service Public de l'Electricité du 18/06/2013 au 18/08/2013 1 514 kWh 20,44 1,350 c€/kWh du 19/08/2013 au 15/10/2013 1,350 c€/kWh 29,01 5.50 Régularisation des Taxes Locale du 15/08/2009 au 14/08/2010 -0.68 du 23/04/2013 au 17/06/2013 4,78 du 18/06/2013 au 18/08/2013 1 514 kWh 0.311 c€/kWh 4.71 e Départementale sur la Conso. Finale d'Electric du 19/08/2013 au 15/10/2013 2 149 kWh 0,311 c€/kWh 6,68 du 23/04/2013 au 17/06/2013 1 536 kWh 0,383 c€/kWh 5,88 du 18/06/2013 au 18/08/2013 1 514 kWh 0.383 c€/kWh 5.80 du 19/08/2013 au 15/10/2013 0,383 c€/kWh 8,23 27.04% 13,68 **Total Taxes et Contributions** 119,27 Total HTVA pour le site 645,42 TVA Assiette TVA à 5,50% 87,92 557.50 109.27 Total TVA pour le site 114,11 Total TTC pour le site 759,53 Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2013.

La contribution tarifaire d'acheminement

Cette taxe sert à financer les retraites des em ployés des industries gazières et électriques Depuis 2005, les clients qui souscrivent à ur contrat de fourniture d'électricité doivent s'er acquitter.

Taxe sur la valeur ajoutée

La taxe s'applique à 5,5 % sur l'abonnement et à 19,6 % sur la consommation.

Assiette

Partie de la facture sur laquelle s'appliquent les taxes ou les contributions.

1/2

4833/9326 - 16440 - 35290099200483300010002000004